

Bilan financier synthétique – 2016

Sommaire

Comment lire le bilan	p. 1
Synthèse des dépenses 2016	p. 2-3
<i>Dépenses par programme</i>	<i>p. 2</i>
<i>Dépenses par titre budgétaire</i>	<i>p. 2</i>
<i>Dépenses de fonctionnement et d'investissement</i>	<i>p. 2</i>
<i>Dépenses inscrites au contrat de plan État / Région</i>	<i>p. 2</i>
<i>Dépenses par statut des bénéficiaires</i>	<i>p. 3</i>
<i>Dépenses par domaine artistique et culturel</i>	<i>p. 3</i>
<i>Dépenses par « fonction économique »</i>	<i>p. 3</i>
Annexe 1 : Tableaux détaillés des opérations par programme	p. 4-8
Annexe 2 : Concours particulier pour les bibliothèques	p. 9

Les statistiques présentées de le bilan concernent les dépenses hors rémunération du personnel.

Comment lire le bilan

La DRAC gère quatre programmes déclinés en actions et sous-actions :

- Programme 131 Création
- Programme 175 Patrimoines
- Programme 224 Transmission des savoirs et démocratisation de la culture
- Programme 334 Livre et industries culturelles

Distinction entre AE (autorisations d'engagement) et CP (crédits de paiement)

Les autorisations d'engagement (AE) constituent "la limite supérieure des dépenses pouvant être engagées". Elles sont entièrement consommées dès l'origine de la dépense, c'est-à-dire lors de la signature de l'acte juridique engageant la dépense de l'État. Les autorisations d'engagement sont le support de l'engagement de dépenses qui peuvent s'étaler sur plusieurs années, comme par exemple pour des investissements, dont la réalisation et le paiement peuvent être échelonnés sur plusieurs exercices.

Les crédits de paiement (CP) représentent "la limite supérieure des dépenses pouvant être ordonnancées ou payées pendant l'année pour la couverture des engagements contractés dans le cadre des autorisations d'engagement". Ils sont le support de règlement de la dépense engagée au préalable. Dans le cas d'un engagement juridique s'exécutant sur plusieurs exercices, la consommation des CP est échelonnée sur plusieurs exercices budgétaires, jusqu'à atteindre le total des autorisations d'engagement initiales.

Contrat de plan État / Région (CPER)

Une partie des dépenses d'intervention de la DRAC est inscrite au CPER. Le contrat de plan est l'outil privilégié de la relation contractuelle entre l'État et la Région. Il traduit les priorités partagées par l'État, la Région et les autres collectivités.

Les crédits budgétaires gérés par la DRAC sont répartis en 4 titres :

Titre 3 : les dépenses de fonctionnement (FCT). Elles comprennent 2 catégories de dépenses : les dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel et les subventions pour charges de service public.

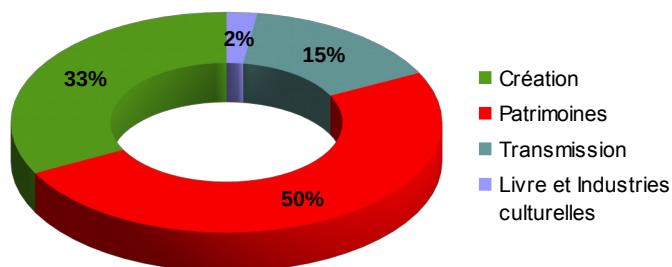
Titre 5 : les dépenses d'investissement (INV) : travaux sur les monuments historiques principalement mais aussi sur les équipements culturels labellisés (musées de France, structures labellisées du spectacle vivant ou des arts plastiques).

Titre 6 : les dépenses d'intervention : subventions destinées d'une part à soutenir les projets artistiques et culturels, le fonctionnement des structures culturelles ; d'autre part à restaurer les monuments historiques n'appartenant pas à l'État.

Synthèse des dépenses 2016

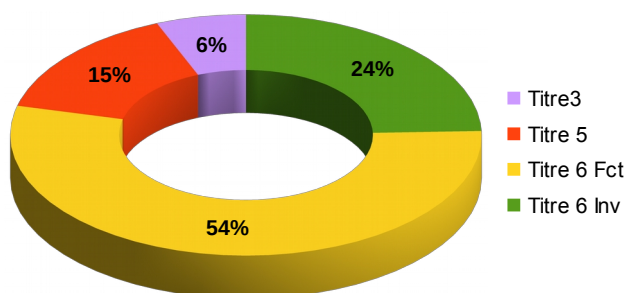
Les statistiques de cette partie du bilan portent sur les crédits de paiement (CP), c'est-à-dire le « consommé » 2016 tel que restitué par l'outil de gestion financière, budgétaire et comptable « Chorus ».
En 2016, les dépenses se sont élevées à **33 254 536 €**.

Répartition des dépenses par programme



Création	10 850 397 €
Patrimoines	16 557 195 €
Transmission	5 082 852 €
Livre et Industries culturelles	764 092 €

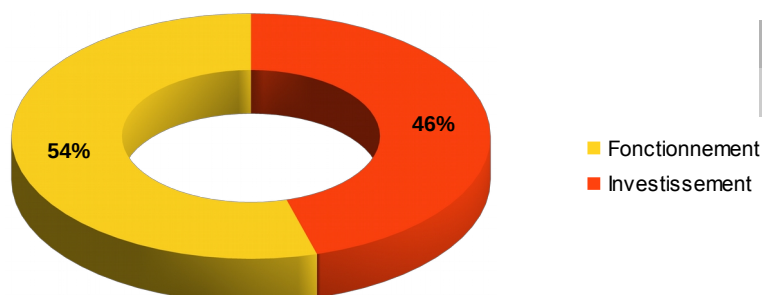
Répartition des dépenses par titre budgétaire



Titre 3	2 050 928 €
Titre 5	4 964 008 €
Titre 6 – Subventions Fct	18 105 123 €
Titre 6 – Subventions Inv.	8 134 477 €

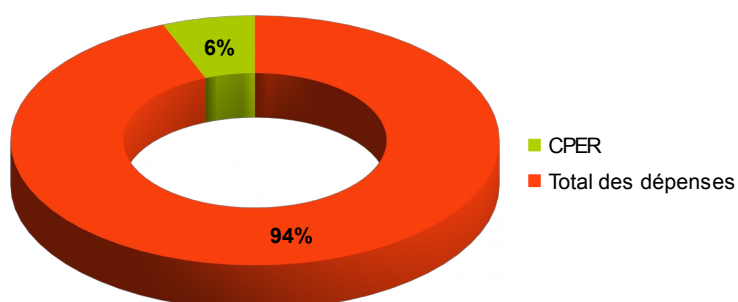
Les subventions représentent presque 79 % du total des dépenses

Répartition entre fonctionnement et investissement



Fonctionnement	18 105 123 €
Investissement	15 149 413 €

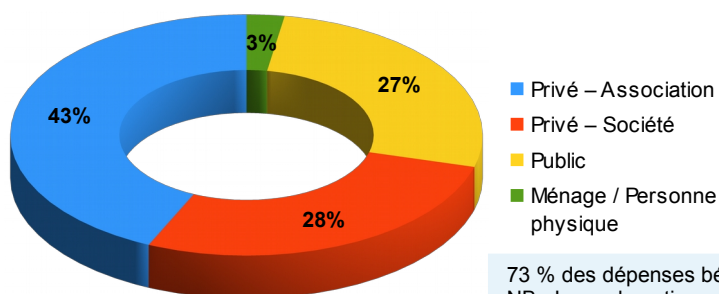
Part du contrat de plan État / Région



Part du CPER	
Création	0
Patrimoines	2 239 570 €
Total CPER	2 239 570 €

Part du CPER en « AE » :
- Création (spectacle vivant) : 16,36% (6 M€)
- Patrimoine : 0,53%

Répartition des bénéficiaires par statut

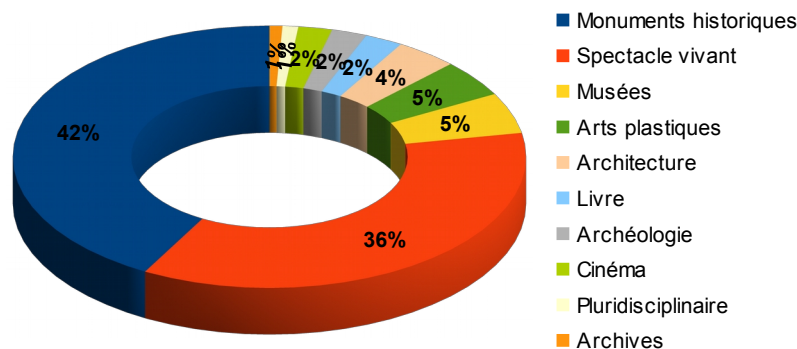


Privé – Association	14 367 968 €
Privé – Société	9 155 231 €
Public	8 871 794 €
Ménage / Personne physique	859 543 €

73 % des dépenses bénéficient à des privés.

NB : Les subventions d'investissement versées par la DRAC à des collectivités publiques pour la restauration ou l'entretien de leur patrimoine serviront à payer les entreprises chargées des travaux. On peut donc considérer que la part du privé est, en réalité, supérieure à 73 %.

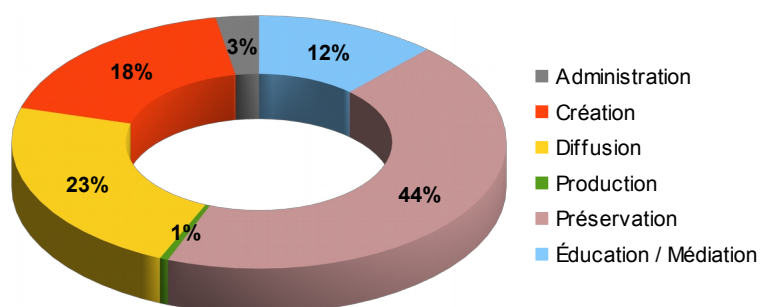
Répartition des dépenses par domaine artistique / culturel



Domaine	Subvention
Monuments historiques	13 557 532
Spectacle vivant	11 626 030
Musées	1 625 993
Arts plastiques	1 472 232
Architecture	1 269 641
Livre	775 244
Archéologie	723 466
Cinéma	685 855
Pluridisciplinaire	321 950
Archives	261 288
Total	32 319 231

FRAC : compté en architecture
Non comptés : fonctionnement DRAC

Répartition des dépenses par fonction économique



Administration	935 305 €
Création	5 923 507 €
Diffusion	7 588 263 €
Éducation / Médiation	3 959 905 €
Préservation	14 664 661 €
Production	182 895 €

Méthode (nomenclature européenne élaborée avec le DEPS)

Fonctions :	Définition
Administration	Activités menées par tous les organismes institutionnels publics ou privés dont la mission est d'offrir et de créer les moyens et l'environnement favorables aux activités, aux opérateurs et aux espaces culturels. Cela inclut les activités administratives et activités de soutien technique pour gérer et développer les activités culturelles.
Création	Activités liées à l'élaboration d'idées et de contenus artistiques et de produits culturels originaux. Toutes les aides aux projets (spectacle vivant, arts plastiques), les aides à la résidence sont comptabilisées ici.
Production / Edition	Activités permettant de transformer une œuvre originale en une œuvre disponible. La fonction de production peut-être constituée par des activités nécessaires à l'établissement d'une collection (muséographie, constitution du fonds des bibliothèques)
Diffusion / Commerce	Activités permettant que les œuvres créées et produites soient accessibles aux consommateurs : expositions, festivals, manifestations en général mais aussi diffusion par internet...
Préservation	Toutes les activités qui conservent, protègent, restaurent et maintiennent le patrimoine culturel. La numérisation est considérée comme faisant partie des activités de conservation, même si elle a également une fonction de diffusion.
Education	Education formelle et non formelle dans le domaine de la culture : éducation artistique en milieu scolaire, conservatoire, écoles d'art, mais aussi sensibilisation à destination des amateurs...

Programme 131 « Création »

	AE	CP
Création, production et diffusion du spectacle vivant		
Spectacle vivant (CPER)	6 000 000,00	0,00
Artistes et équipes artistiques	1 522 500,00	1 522 500,00
Lieux et institutions : fonctionnement	7 666 236,00	7 666 236,00
Lieux et institutions : investissement	35 000,00	110 200,00
Festivals et résidences	200 385,00	200 385,00
Sous-total	15 424 121,00	9 499 321,00
Création, production et diffusion des arts plastiques		
Acquisition et commandes publiques	230 000,00	230 000,00
Aides création et diffusion	167 076,00	167 076,00
Soutien aux institutions et lieux	954 000,00	954 000,00
Sous-total	1 351 076,00	1 351 076,00
Total 131	16 775 197,00	10 850 397,00

Programme 334 « Livre et industries culturelles »

	AE	CP
Création, production, diffusion et valorisation du livre et de la lecture		
Aides à la création littéraire	40 000,00	40 000,00
Structure régionale du livre (Ciclic)	250 000,00	250 000,00
Actions en faveur des publics spécifiques	142 007,00	142 007,00
Développement de la lecture - Manifestations	117 940,00	117 940,00
Coopération et mise en réseau	3 000,00	3 000,00
Formation continue	6 850,00	6 850,00
Acquisitions - Bibliothèques municipales et FRRAB	11 895,00	11 895,00
Économie du livre (librairies, maisons d'édition)	21 000,00	21 000,00
Sous-total	592 692,00	592 692,00
Économie des professions et industries culturelles (cinéma)		
Structuration & aide aux réseaux & associations	82 000,00	82 000,00
Manifestations cinématographiques	18 400,00	18 400,00
Résidences et aides aux projets innovants	50 000,00	50 000,00
Sous-total	150 400,00	150 400,00
Médias de proximité		
Médias de proximité	21 000,00	21 000,00
Sous-total	21 000,00	21 000,00
Total 334	764 092,00	764 092,00

Programme 175 « Patrimoines »

	AE	CP
Patrimoine monumental		
Organisation d'événements publics autour du patrimoine	504 070,00	504 070,00
Promotion du patrimoine monumental	378 476,12	425 545,79
Promotion du patrimoine photographique	25 000,00	25 000,00
<i>Sous-total</i>	907 546,12	954 615,79
Immeubles appartenant à l'État (gestion DRAC)		
Entretien	539 272,48	568 627,30
Restauration - CPER	-22 314,37	97 577,13
Restauration – Hors CPER	4 328 171,72	4 428 043,97
Dispositifs de soutien Monuments historiques	-3 723,14	
<i>Sous-total</i>	4 841 406,69	5 094 248,40
Immeubles n'appartenant pas à l'État		
Etudes	93 197,69	79 094,61
Entretien	217 725,75	252 735,69
Restauration immeubles classés public - CPER	218 106,03	1 411 792,69
Restauration immeubles classés public – Hors CPER	2 369 020,49	2 874 242,70
Restauration immeubles inscrits publics	1 041 032,48	878 263,24
Restauration immeubles classés privés	387 727,03	1 147 475,63
Restauration immeubles inscrits privés	538 443,91	478 877,70
<i>Sous-total</i>	4 865 253,38	7 122 482,26
Objets appartenant à l'État		
Entretien	233 989,85	144 760,47
Restauration	-0,01	29 826,00
<i>Sous-total</i>	233 989,84	174 586,47
Objets n'appartenant pas à l'État		
Entretien	156 997,85	130 393,54
Restauration	48 099,74	81 205,57
<i>Sous-total</i>	205 097,59	211 599,11
<i>Sous-total Patrimoine monumental</i>	11 053 293,62	13 557 532,03
Architecture		
Travaux en espaces protégés	67 797,48	34 923,15
Etudes ZPPAUP	99 544,34	36 187,12
Etudes Secteurs sauvegardés	14 114,12	
Promotion diffusion et sensibilisation à l'architecture	417 106,00	417 106,00
<i>Sous-total</i>	598 561,94	488 216,27

	AE	CP
Patrimoine des musées de France		
Construction et aménagement - CPER	0,00	573 993,00
Construction et aménagement – Hors CPER	0,00	332 000,00
Expositions	132 170,00	132 170,00
Autres dispositifs de recherche et promotion	145 996,00	145 996,00
Restauration et conservation préventive	371 834,00	371 834,00
Acquisitions	20 000,00	20 000,00
Sous-total	670 000,00	1 575 993,00
Patrimoine archivistique et célébrations nationales		
Commémorations et célébrations nationales	20 636,00	20 636,00
Valorisation et préservation des archives	44 364,00	44 364,00
Investissement : travaux bâtiments d'archives	1 025 000,00	126 288,00
Sous-total	1 090 000,00	191 288,00
Patrimoine linguistique		
Sensibilisation et du développement des publics	21 500,00	21 500,00
Sous-total	21 500,00	21 500,00
Patrimoine archéologique		
Centres d'étude et de conservation	167,01	69 752,47
Fouilles archéologiques programmées	331 011,00	331 011,00
Recherche archéologique	123 636,84	86 940,35
Dépôts archéologiques	84 625,48	54 451,23
Promotion et diffusion du patrimoine archéologique – Hors CPER	85 600,00	85 600,00
Promotion et diffusion du patrimoine archéologique – CPER	0,00	94 910,50
Sous-total	625 040,33	722 665,55
Total 175	14 058 395,89	16 557 194,85

Programme 224 « Transmission des savoirs et démocratisation de la culture »

	AE	CP
Établissements d'enseignement supérieur et insertion professionnelle		
Bourses et aides	38 929,00	38 929,00
Enseignement supérieur et formation professionnelle – Sp. Vivant	128 000,00	128 000,00
Enseignement supérieur et formation professionnelle – Arts plast.	373 778,00	373 778,00
Sous-total	540 707,00	540 707,00
Éducation artistique et culturelle		
Dispositifs partenariaux	478 940,00	478 940,00
Projets fédérateurs	948 800,00	948 800,00
Actions cinéma	241 740,00	241 740,00
Formation et documentation	225 000,00	225 000,00
Programmes de sensibilisation	86 286,00	86 286,00
Sous-total	1 980 766,00	1 980 766,00
Action culturelle		
Pratiques amateurs	630 460,00	630 460,00
Culture/handicap	17 800,00	17 800,00
Culture/justice	74 680,00	74 680,00
Culture/santé	35 630,00	35 630,00
Autres actions publics spécifiques	133 412,00	133 412,00
Pratiques innovantes et culture numérique	20 500,00	20 500,00
Sous-total	912 482,00	912 482,00
Action territoriale		
Actions territoriales	713 592,00	713 592,00
Sous-total	713 592,00	713 592,00
Fonctionnement DRAC		
Immobilier	32 982,71	42 412,17
Formation	16 826,96	14 626,96
Informatique	139 725,45	144 000,26
Logistique	660 368,00	675 138,34
Action sociale	75 187,44	55 458,54
Personnel (hors rémunération)	3 669,04	3 669,04
Sous-total	928 759,60	935 305,31
Total 224	5 076 306,60	5 082 852,31

Total des programmes	36 673 991,49	33 254 536,16
-----------------------------	----------------------	----------------------

Concours particulier pour les bibliothèques

Les crédits du concours particulier sont délégués, chaque année, par le ministère de l'Intérieur à la Préfecture de Région. La DRAC (conseiller livre et lecture avec, le cas échéant, l'appui de l'architecte conseil attaché au service Livre et lecture du ministère de la culture) apporte son expertise scientifique et technique aux projets et assure la gestion administrative et financière des dossiers. L'engagement comptable est assuré par la Préfecture de région.

Situation inédite : en 2016 la totalité de la dotation (1 845 848 €) n'a pas été consommée. 452 159€ sont restés inemployés.

Conséquence des contraintes budgétaires auxquelles elles se trouvent confrontées, les collectivités hésitent à s'engager dans des opérations d'envergure : 37 des 38 opérations réalisées en 2016 sont à tranche unique ; la construction de la bibliothèque d'Épernon (Eure-et-Loir) commencée en 2015 et poursuivie en 2016 fait exception.

Pour mémoire :

2 599 345 € en 2012

2 531 559 € en 2013

2 755 061 € en 2014

1 788 478 € en 2015

Chiffres clés 2016

28 équipements (dont 1 BDP)

38 opérations

Dépense prévisionnelle hors taxe : 4 618 839 €

Dotation 2016 : 1 845 848 €

Subventions État versées en 2016 : **1 393 689 €**

Crédits non employés : 452 159 €

	Coût prévisionnel opération HT	Montant total subvention État	Subvention État 2016
Cher	118 776	62 190	62 190
Eure-et-Loir	2 471 036	1 091 320	626 780
Indre	305 732	123 232	123 232
Indre-et-Loire	895 828	277 304	277 304
Loir-et-Cher	340 348	137 734	137 734
Loiret	487 119	166 449	166 449
Total	4 618 839	1 858 229	1 393 689

Pour en savoir sur le concours particulier pour les bibliothèques 2016 :

<http://www.culturecommunication.gouv.fr/Regions/Drac-Centre-Val-de-Loire/Ressources/Cartographie/Livre-Bibliotheques>